

**CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE L'UNIVERSITE D'AIX-MARSEILLE**

DÉLIBÉRATION n° 2015/06/23-02t

Le **conseil d'administration**, en sa séance du 23 juin 2015, sous la présidence d'Yvon BERLAND, Président,

Vu le Code de l'Éducation,
Vu les statuts d'Aix-Marseille Université,
Vu l'avis de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire en date du 04 juin 2015 portant sur l'objet de la présente délibération,

DÉCIDE :

**OBJET : Droits d'inscription pour le
Programme d'Etudes Juridiques pour les Etudiants Etrangers (PEJE)
Faculté de Droit et Science Politique**

Le conseil d'administration approuve la fixation des Droits d'inscription pour le Programme d'Etudes Juridiques pour les Etudiants Etrangers (PEJE) de la Faculté de Droit et Science Politique comme suit à compter de l'année universitaire 2015/2016 :

- Semestre : 400 euros
- Année : 800 euros
- Package : français & terminologie juridique : 59 euros

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Membres en exercice : 29
Quorum : 15
Présents et représentés : 26

Fait à Marseille, le 23 juin 2015



Yvon BERLAND

Président d'Aix-Marseille Université